



Jean-Pierre RUELLÉ
Président de l'UCCF
268 avenue général de Gaulle
30330 – CONNAUX

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC
3 rue Danton
92240 – MALAKOFF

A

Monsieur François-Xavier LEFRANC
Rédacteur en chef
OUEST-FRANCE

Monsieur le Rédacteur en chef,

Des adhérents de notre club de camping cars m'ont transmis l'article « Ah quelle plaie ces camping cars ! ». Article de journaliste ? Non il ne s'agit que du point de vue d'un (j'espère) de vos lecteurs. Certes, toutes les opinions peuvent s'exprimer.

Cependant, il nous semble que la publication de ce tissu de mensonges, de calomnies, d'infamies, à la limite de la discrimination méritait, a minima, d'être accompagné d'une réserve de la part de votre rédaction ou mieux d'un article rétablissant un équilibre.
Or il n'en est rien !

Nous constatons avec inquiétude la publication de ce genre de papiers (le mot est trop élogieux) de plus en plus violents à notre égard soit dans la presse soit sur les réseaux dits « sociaux » !
La publication de ce genre de propos haineux ne mériterait-elle pas une modération de la part de vos services ?
N'y-at-il pas d'autres sujets concernant les campings caristes et l'industrie du camping-cars ?

Ignorez-vous que des constructeurs français réputés ont leurs usines dans votre zone de diffusion (Autostar, Le Voyageur, Pilote, Bavaria, Rapido,)
Ignorez-vous que la Bretagne est une des destinations touristiques les plus appréciée des camping caristes ?

Ignorez-vous que statistiquement la région Bretagne est la région ou les propriétaires de camping-cars sont les plus nombreux ?
Avez-vous eu connaissance du rapport « Analyses, profils et pratiques des camping-caristes en France » publié par le ministère de l'économie et des finances en juin 2018 ? Vous auriez, à n'en pas douter, matière à rétablir la vérité.

Alors, s'il est vrai que le comportement de certains camping caristes est répréhensible, ceci n'est pas une raison pour diffamer, insulter l'ensemble des camping caristes.

Enfin, il nous semble que la publication de ce tissu inqualifiable n'honore pas « l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste » chère à votre journal...

Nous ne demanderons pas de droit de réponse, ceci ferait trop d'honneur à ce monsieur.



Par contre, permettez-nous, de vous informer que notre assemblée générale annuelle aura lieu du 4 au 7 avril 2019 à Saint Méen le Grand. Monsieur le Maire et toute son équipe sont heureux de nous accueillir. Alors, Monsieur le Rédacteur en chef, nous vous invitons, ainsi que des journalistes de votre rédaction, à venir nous rendre visite. Nous vous accueillerons avec plaisir. Et peut-être trouverez-vous matière à un compte rendu dans les colonnes de votre journal.

Espérant une réponse de votre part,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments camping-caristes scandalisés.

J.P. RUELLÉ

Alain CLAVIER

	
--	--

N.B. : Nous porterons à la connaissance de nos adhérents ce courrier.